

**Objectif E4**

Augmenter la performance énergétique des logements (publics et privés) des personnes à bas et moyens revenus

Indicateur - Nombre de familles ayant bénéficiées d'un accompagnement par l'entité locale du FRCE



LOGEMENT

Action

32

Augmenter la performance énergétique des logements gérés par l'AISU

Contexte

L'une des responsabilités qui échoue à une agence immobilière sociale est de remettre un bien en état après occupation par un locataire. Lors de cette restauration, il est envisageable d'estimer si des travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement peuvent être effectués.

Développement de l'action

Le cadre logistique des agences immobilières sociales dépend de la région, c'est auprès de celle-ci que devront être relayées les propositions émises ci-après dont la mise en œuvre ne dépend pas uniquement du niveau local.

- permettre à l'agence immobilière sociale uccloise (AISU) de contracter des emprunts à intérêts réduits (Crédal, Hefboom...), par exemple en se portant garant.
- associer à l'AISU une société de rénovation à finalité sociale (action 56)

Enjeux en matière de développement durable

Environnementaux : diminution des consommations d'énergies et donc des émissions de CO₂

Économiques et sociaux : réduction des factures énergétiques des familles à bas et moyens revenus

Indications de calendrier

Les logements gérés par l'AISU bénéficient déjà de rénovations. L'intégration des principes de la PEB à ces travaux doit être effective dès 2010.

Acteur(s)

Pilote(s)	Agence immobilière sociale uccloise
Service(s)	
Autre(s)	

Moyens financiers**Evaluation de l'action**

Environnement	★	Solidarité générations futures
Economie		Solidarité nord / sud
Social		Ampleur géographique

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

Lien(s) vers action(s)

56